



Vis cacher sur une voiture 1 ans plus tard

Par **ferry**, le **27/04/2009** à **16:00**

Bonjour,

j'ai vendu il y a 11 mois une voiture a un particulier. aujourd'hui il me dit qu'il y avait un vis cacher dans le volant et me demande la moitié des réparations. Il m'a dit au téléphone que son avocat lui avait demandé qu'on s'arrange à l'amiable.

Je voudrais savoir s'il est en droit de demander la moitié des réparations ou si je suis en droit de refuser de payer

merci d'avance de votre réponse